EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente et un janvier deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 24/01/2008
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27
PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Charles SAMSON, Éric RIBIERE, Roger CLEDAT, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Gérard BEAUBIER, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Michelle MONDIT, Daniel CADET, Marie-Claire CHATEAUNEUF, Patrick DESCHARLES, Nadine MAGY, Bernard MENUDIER, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Paul POUSSIN.

ABSENTS EXCUSES : Laurent BOURDEIX, Daniel CHAPOULAUD, Béatrice DUFOUR.

Nadine MAGY a été élue secrétaire de séance.

2008 – 015 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président expose que, pour les collectivités de 3 500 habitants et plus, l'article L. 2312-1 du CGCT stipule qu'un débat sur les orientations générales du budget a lieu à l'intérieur d'une période de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Monsieur le Président présente le document du débat d'orientation budgétaire 2008, document joint à la convocation des conseillers communautaires, pour la Communauté de Communes de Noblat.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par
24 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2008, dont le document de présentation est annexé à la délibération, pour la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 31 janvier 2008

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT
SAINT LEONARD DE NOBLAT
HAUTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS